

**08/2024**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Liste des délibérations et des décisions de la séance**  
**du 19 décembre 2024**

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
LUNEAU Laurence	X			
BONNET Xavier	X			
PEULVEY Christian	X			
JOUSSET Véronique		BONNET Xavier		
PAYEN Benoît	X			
CARRE Marie-Gabrielle		PEULVEY Christian		
BRETAUDEAU Philippe	X			
LEROY Anne		BRETAUDEAU Philippe		
BELLANGER Bernard	X			
POILANE Dominique	X			
ELAIN Blandine	X			
MALDELAR Laurent	X			
LANDREAU Jean-Pierre	X			
BUTRUILLE Christophe		PIROIS Alexia		
AMIAUD Christelle	X			
MARY Patricia	X			
PIROIS Alexia	X			
SANCHEZ Sonia	X			
BLANLOEIL Séverine		LUNEAU Laurence		
HAY Thomas	X			<b><u>Secrétaire de séance</u></b>
PAQUEREAU Cyrille	X			
BAILLIARD Marie-Claude		SANCHEZ Sonia		
BACHER Lamia		MIGNOTTE Yves		
BESSION Yvonnick	X			
MIGNOTTE Yves	X			
BETSCHART Eric	X			
DEUDE Muriel	X			
MORIZUR Thibault	X			
ROMI Gaëlle	X			
Nombre de membres en exercice	22 présents	7 procurations	0	

N° de délibération	Sujet	Nombre de votants	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
24.12.01	Organismes publics extérieurs – répartition des frais de gestion – année 2024	29	28		1
24.12.02	SIVU de la petite enfance – participation communale – acompte – année 2025	29	28		1
24.12.03	Etat des titres irrécouvrables – admissions en non-valeur – approbation	29	28		1
24.12.04	Autorisations de programme – actualisation – approbation	29	28		1
24.12.05	Fixation des tarifs – année 2025	29	22		7
24.12.06	Budget primitif 2025 – approbation	29	22	7	
24.12.07	Démolition et reconstruction du gymnase Cacault – Préfecture – demande de subvention au titre de la DETR – année 2025	29	28		1
24.12.08	Démolition et reconstruction du gymnase Cacault – Conseil départemental de Loire-Atlantique – convention de partenariat financier – approbation	29	28		1
24.12.09	Modification du tableau des effectifs	29	28		1
24.12.10	Fixation de la liste des emplois temporaires et saisonniers à pourvoir pour l'année 2025	29	28		1
24.12.11	Rapport social unique de la Ville – année 2023 – présentation	29	28		1
24.12.12	Police municipale – régime indemnitaire – mise en place de l'ISFE	29	28		1
24.12.13	Saison culturelle 2024/2025 – présentation de l'acte 2	29	28		1
24.12.14	Participations scolaires – année 2025	29	28		1
24.12.15	Situation à Mayotte – protection civile – versement d'une subvention	29	29		

**Décisions prises par le Maire,  
Du 15 novembre au 19 décembre 2024  
dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil  
municipal**

**Madame le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation que vous m'avez confiée par délibération en date du 14 septembre 2024, d'une part,

Et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, d'autre part.

N°	Objet de la décision
133-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Biens communaux – 1 gîte - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand Signature d'un bail d'occupation à intervenir avec M. Gueganton :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Cette location est consentie pour la période du 23/12/2024 au 25/12/2024,</li> <li>↳ La redevance d'occupation est de 136 € pour la période susvisée.</li> </ul>
138-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b> Cimetières Signature d'un accord-cadre à marchés subséquents de travaux n°2024-52 pour la réalisation de travaux de reprise de concessions et de pose de caveaux avec la société OGF de Courbevoie (92) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour 1 an avec reconduction sur 3 ans, la durée maximale du contrat étant de 4 ans,</li> <li>↳ Pour un montant annuel maximum de 30 000 € HT.</li> </ul>
139-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Biens communaux – 38 Rue des Halles-Maison Joinville Signature d'un avenant 3 au commodat à intervenir avec l'association des commerçants et artisans de Clisson dont le siège est à Clisson (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour la mise à disposition à titre gratuit, de locaux à des fins de stockage à compter du 01/01/2025 jusqu'au 30/06/2025.</li> </ul>
142-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE</b> Patrimoine - chapelle des templiers Signature d'un marché subséquent n°2024-68, issu de l'accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre n°2024-07, pour un diagnostic de la chapelle des templiers, avec l'architecte Pierluigi Pericolo de Nantes (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant de 3 240 € HT.</li> </ul>
143-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE</b> Patrimoine - mur des douves du château situé rue Berthou Signature d'un marché subséquent n°2024-69, issu de l'accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre n°2024-07, pour un diagnostic du mur des douves du château situé rue Berthou, avec l'architecte Pierluigi Pericolo de Nantes (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Pour un montant de 3 440 € HT.</li> </ul>

144-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE</b>  <b>Patrimoine - mur situé dans la continuité du pont Saint-Antoine</b>  Signature d'un marché subséquent n°2024-70, issu de l'accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre n°2024-07, pour un diagnostic du mur situé dans la continuité du pont Saint-Antoine, avec l'architecte Pierluigi Pericolo de Nantes (44) :</p> <p>↳ <b>Pour un montant de 8 800 € HT.</b></p>
145-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE</b>  <b>Patrimoine - chapelle du Prieuré</b>  Signature d'un marché subséquent n°2024-71, issu de l'accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre n°2024-07, pour un diagnostic de la chapelle du Prieuré, avec l'architecte Pierluigi Pericolo de Nantes (44) :</p> <p>↳ <b>Pour un montant de 13 250 € HT.</b></p>
146-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE</b>  <b>Patrimoine - moulin de Gervaux</b>  Signature d'un marché subséquent n°2024-72, issu de l'accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre n°2024-07, pour un diagnostic du moulin de Gervaux, avec l'architecte Pierluigi Pericolo de Nantes (44) :</p> <p>↳ <b>Pour un montant de 15 920 € HT.</b></p>
147-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Animations</b>  Signature d'une convention de partenariat culturel avec la ville de Gétigné (44) pour l'organisation d'un spectacle sur Gétigné :</p> <p>↳ <b>Avec prise en charge de la moitié des frais engagés par la ville de Clisson.</b></p>
148-2024 (annule la décision n°83)	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Equipement</b>  Signature de l'acte spécial n°1 au marché n°2024-06 relatif à la réfection de la piste d'athlétisme et de l'aire de saut en longueur attribué à la société SPORTINGSOLS de Saint-Fulgent (85) :</p> <p>↳ <b>La société SPORTINGSOLS sous-traite à la société BLANLOEIL de Clisson (44) les travaux de voirie et la mise en place de divers réseaux,</b></p> <p>↳ <b>Le montant maximum sous-traité est arrêté à la somme de 116 495,50 € HT.</b></p>
150-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Scolaire</b>  Signature d'une convention cadre pour l'organisation et le fonctionnement du dispositif "action passerelle vers l'école maternelle" avec l'académie de Nantes (44) pour l'accueil, selon des dates fixées, durant l'année scolaire en cours, d'enfants de 2 ans minimum issus de la petite crèche municipale au sein de l'école maternelle Jacques Prévert :</p> <p>↳ <b>Jusqu'au 4 juillet 2025.</b></p>
152-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Biens communaux-Immeuble communal-Appartement au 1<sup>er</sup> étage du 38 rue des Halles à Clisson</b>  Signature d'un avenant 5 à la convention d'occupation précaire à intervenir avec Madame Charles et Monsieur Dan Rousseau pour prolonger la mise à disposition du logement situé au 38 rue des Halles :</p> <p>↳ <b>De 2 mois du 01/12/2024 au 31/01/2025.</b></p>
153-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Animations - saison culturelle</b>  Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle à intervenir avec le collectif MOBIL CASBAH de Sainte-Luce-sur-Loire (44) dans le cadre de la saison culturelle :</p> <p>↳ <b>Pour un spectacle "Sur les rails" le 31/01/2025 pour un montant de 2 321 € TTC.</b></p>
155-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Finances</b>  Signature de conventions de mécénat avec des sociétés (Clisson Distribution SAS et Crédit mutuel de Clisson Val de Sèvre) pour soutenir financièrement l'animation "Patinoire" :</p> <p>↳ <b>A hauteur de 1 500 € pour Clisson Distribution SAS,</b></p> <p>↳ <b>A hauteur de 1 000 € pour le Crédit mutuel de Clisson Val de Sèvre.</b></p>

156-2024	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Animations - saison culturelle</b>  Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle à intervenir avec la compagnie MABOUL DISTORSION de Nantes (44) dans le cadre de la saison culturelle :</p> <p>↳ <b>Pour un spectacle "un os dans le cosmos" le 28/02/2025 pour un montant de 2 678,56 € TTC.</b></p>
157-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Voirie - rue des ajoncs</b>  Signature d'un marché public n°2024-66, pour la requalification de la rue des ajoncs, attribué à la société BLANLOEIL de Clisson (44) :</p> <p>↳ <b>Pour un montant de 73 992,25 € HT.</b></p>
159-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Voirie-rue des Bossières</b>  Signature d'un avenant n°1 au marché public n°2024-16, relatif à l'aménagement de la rue des bossières, à intervenir avec la société BAUDRY TP de Saint-Philbert de Bouaine (85) :</p> <p>↳ <b>Pour un montant HT de + 20 491,22 €,</b>  ↳ <b>Portant le montant initial du marché de 292 027,95 € HT à un montant actualisé de 312 519,17 € HT, soit + 7,02%.</b></p>
166-2024	<p><b>MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>  <b>Animations - patinoire</b>  Signature de l'acte spécial n°1 au marché n°2024-48 relatif à la location, l'installation, le démontage et la gestion de la patinoire (lot n°2), attribué à la société EXTRAICE SL de Séville (Espagne) :</p> <p>↳ <b>La société EXTRAICE SL sous-traite à la société ARCHIPEL EVENEMENT de Saint-Julien de Concelles (44) des prestations de gestion de la patinoire,</b>  ↳ <b>Le montant maximum sous-traité est arrêté à la somme de 10 854 € HT.</b></p>

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

**Conforme à la lecture faite par Mme le Maire**  
**Le secrétaire de séance**

A Clisson, le 19 décembre 2024




